

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10, L 2121-11, L 2121-12 du C.G.

Des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, **le 28 Janvier 2025**

A 18 heures 30, à la Mairie (salle du Conseil)

Affiché, le 23 Janvier 2025

Session _____ ordinaire

Convocation

ORDRE DU JOUR :

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 17/12/2024

II - Gestion Communale

- 1) Avis du Conseil municipal sur le prix et la préemption de la parcelle cadastrée section AK n°1184 appartenant aux Consorts VANNIER.
- 2) Reprise de la délibération portant sur la refacturation des travaux de voirie : Riverains de la Rue de l'Hôtel de Ville
- 3) Motion de soutien à la reconnaissance du sauvetage en mer au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO

III – Informations

- 1) Délégations du conseil au Maire
- 2) Point Contentieux

Le Maire,
Dominique CHANTOIN

